



UNION EUROPEENNE
Délégation de l'Union européenne
en République libanaise

Beyrouth, 9 décembre 2011

Communiqué de presse

Déclaration de M^{me} Catherine Ashton, Haute Représentante, au nom de l'Union européenne à l'occasion de la Journée des droits de l'homme (10 décembre)

"Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, l'Union européenne rend hommage aux défenseurs des droits de l'homme qui, dans le monde, consacrent leur vie à la promotion et à la protection des droits fondamentaux. Cette année, la Journée des droits de l'homme met en avant le travail des défenseurs des droits de l'homme et la manière dont les médias sociaux peuvent être utilisés pour promouvoir et conforter le changement.

Le printemps arabe nous rappelle de façon saisissante que les droits de l'homme sont universels et que les peuples du monde entier aspirent à vivre dans la dignité et la liberté. En 2011, des milliers de personnes ont décidé que le moment était venu de revendiquer leurs droits. Les médias sociaux ont relayé leur message et ont permis à des militants et à de simples citoyens de rompre leur isolement, de propager leurs idées et de dénoncer l'oppression.

L'utilisation des médias sociaux pour promouvoir les droits de l'homme ne doit pas faire l'objet de restrictions imposées par les gouvernements. L'UE a condamné à maintes reprises et publiquement les restrictions entravant la liberté d'expression et l'accès à l'internet, ainsi que les arrestations de blogueurs, qui sont constatées dans de nombreux pays à travers le monde."